

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le vingtième jour du mois de janvier deux mille vingt se tenait, à 18h30, à salle des délibérations de Girardville, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie G.E.A.N.T..

**SONT PRÉSENTS :**

M. Michel Perreault, président et représentant de Girardville  
M. Stéphane Bonneau, vice-président et représentant d'Albanel  
M. Mario Fortin, représentant de la Ville de Normandin  
M. Maxime Lapointe, représentant de St-Edmond-les-Plaines  
M. Alain Tremblay, représentant de St-Thomas-Didyme

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière  
M. Jerry Piquette, directeur général

**1.- Ouverture de la séance**

M. Michel Perreault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes ressources.

**2.- Administration**

**2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles**

01-01-2020

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité incendie GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

**2.2) Exemption de lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et la séance extraordinaire du 17 décembre 2019**

02-01-2020

Il est proposé par M. Stéphane Bonneau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 décembre 2019

**2.3) Suivi au procès-verbal**

*Aucun*

**2.4) Déclaration des conflits d'intérêts**

*Aucune déclaration*

**2.5) Liste des comptes de décembre 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des finances a analysé tous les comptes de décembre 2019 lors d'une rencontre distinct à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter les comptes du mois de décembre 2019, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de décembre 2019 pour un montant de 122 245.81\$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intercommunale, après avoir été soigneusement vérifiées par le Comité des finances.

## **2.6) États financiers au 31 décembre 2019**

La secrétaire-trésorière mentionne que pour ce mois-ci, il n'y aura pas d'États financiers. Il y a présentement des problèmes informatiques dû au transfert du logiciel PG vers Normandin.

## **2.7) Projet Entente intermunicipale – insertion de nouveaux objets**

Le suivi du projet est présenté aux administrateurs. Une rencontre est prévue avec l'ensemble des élus municipaux des cinq municipalités de GEANT, mercredi, le 29 janvier 2020.

## **3.- Sécurité Incendie**

### **3.1) Statistique du Service incendie**

Le directeur général présente les statistiques au 31 décembre 2019. Pour l'année 2019, il a eu 69 interventions comparativement à 73 pour l'année 2018.

### **3.2) Rapport du directeur général**

Monsieur Piquette résume les activités du service incendie pour le mois de décembre. La Régie a reçu 5 candidatures comme pompier à temps partiels.

En sécurité civile, la commission scolaire vont payer les branchements dans certaines écoles afin qu'il puisse être relié à une génératrice.

### **3.3) Incendie – rue St-Joseph (Normandin)**

Des rumeurs circulant que les pompiers sont intervenus dans un long délai dans l'incendie de la rue St-Joseph à Normandin au cours des dernières semaines. M. Piquette transmet les heures des appels reçus du centre d'urgence. Entre l'appel logé au 9-1-1 et l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie, il a eu un délai d'environ 8 minutes. Ce temps est conforme à la législation.

## **4.- Sécurité civile**

### **4.1) Contrats avec fournisseurs en cas de sinistres**

Il y a discussion avec le conseil d'administration, si dans le plan d'intervention en sécurité civile, le service incendie signe un contrat renouvelable avec tous les fournisseurs potentiels. Il est convenu d'étudier d'autres alternatives qui requièrent moins de ressources.

## **5.- Affaires nouvelles**

### **5.1 Branchements – 5 immeubles dans le secteur GEANT**

M. Piquette fait un suivi de ses démarches auprès d'électriciens afin de relier la génératrice à une mairie en cas de sinistre.

## **5.2 Location de Caserne de St-Edmond-les-Plaines**

Lors de la facturation de la caserne à St-Edmond-les-Plaines pour l'année 2019, la municipalité demande une rétro pour l'année 2018. Il est convenu que la Régie ne paiera pas de rétro sur les locations de casernes.

## **6.- Correspondance**

### **6.1 Municipalité de Girardville**

La secrétaire-trésorière a reçu l'acceptation du budget 2020 par la Municipalité de Girardville. La correspondance est déposée aux archives.

### **6.2 MRC Maria-Chapdelaine**

La secrétaire-trésorière a reçu l'acceptation du budget 2020 par la MRC Maria-Chapdelaine. La correspondance est déposée aux archives.

## **7.- Période de questions**

*Aucune.*

## **8.- Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée sera tenue le mardi, 18 février 2020 à Saint-Edmond-les-Plaines.

## **9.- Levée de l'assemblée régulière**

04-01-2020

Il est proposé par M. Mario Fortin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h34.

---

Nadia Genest  
Secrétaire-trésorière

---

Michel Perreault  
Président

Je, Michel Perreault, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Michel Perreault  
Président